

MENS

Mens sana in terra sana

Milieu, Education, Nature & Société



SOCIÉTÉ · MILIEU · ÉDUCATION
DOSSIER
NATURE

*Un panda géant
rarissime de couleur
brune reçoit des
soins exceptionnels
Il faut être bon pour
les animaux, mais
pas uniquement
parce qu'ils sont rares.*

MENS :
une vision incisive
et éducative sur
l'environnement

Textes didactiques
contrôlés par des
spécialistes scientifiques

3

Dossier
**"Soyez bons pour
les animaux"**

septembre - octobre 1994





C O N T E N U

| | |
|---|----|
| Editorial par le Ministre J. Santkin | 2 |
| DOSSIER: "Soyez bons pour les animaux" | 3 |
| "Prix de la Jeunesse 1995 concernant l'Environnement" | 16 |

EDITORIAL SUR INVITATION

Santé Publique: la législation bouge

On peut le regretter mais, Ministre de la Santé Publique, je n'ignore ni la réalité, ... ni la nécessité, parfois, d'une expérimentation animale en ce domaine.

La question que je me suis posée cependant, était de savoir si certaines pratiques utilisées étaient encore nécessaires au bien-être, à la santé ou à la survie de l'homme.

Ou si d'autres méthodes ne pouvaient être valorisées lorsqu'un médicament devait être enregistré, un produit cosmétique homologué, un produit chimique classifié ...

Et pas plus que je ne comptais verser dans un anthropocentrisme primaire, je n'ai revendiqué, pour y répondre, un utilitarisme irresponsable au seul profit du consommateur.

Il m'a semblé important dès lors de veiller à ce que soit supprimée l'obligation de pratiquer des tests inutilement impitoyables, comme la tristement célèbre DL 50 (Dose Létale 50%), là où il n'y a pas lieu de le faire et/ou lorsqu'une méthode alternative existe.

Au niveau de la législation belge, cela s'est ainsi traduit tout d'abord par un Arrêté Royal stipulant que pour l'enregistrement des médicaments, il sera interdit d'utiliser ou de reprendre des tests de DL 50 dans la détermination de la toxicité du produit, et cela à partir du 1er janvier 1995.

Quant à l'homologation des produits cosmétiques, un second Arrêté Royal interdira toute expérimentation animale après le 1er janvier 1998, voire avant cette échéance si le rapport complémentaire que j'ai demandé sur cette question me convainc que cela est possible.

J'ai demandé enfin que la classification des produits chimiques se fasse à l'avenir sur base d'une méthode alternative en lieu et place de la DL 50.

Ces décisions constituent une étape; une petite étape, diront certains. Je le sais. Mais il m'importait en tout état que, dans le strict cadre de mes compétences, elle soit déjà franchie. C'est pourquoi en juin dernier, je suis intervenu auprès de tous mes collègues européens afin que la démarche adoptée en Belgique serve d'exemple à

l'ensemble de l'Union et qu'à l'avenir soit ainsi valorisée une éthique de la science où l'être humain, conscient des enjeux d'une réalité, se grandit de l'essentiel qu'il découvre dans ses recherches.



Jacques SANTKIN
Ministre de la Santé Publique

*Milieu,
Education,
Nature &
Société*

*"Mens sana in
terra sana"*

© Tous droits réservés, MENS 1994

Information et coordination:

Sonja De Nollin
Te Boelaarlei 23
B - 2140 Borgerhout
Tél.: +32/3/322.74.69
Fax: +32/3/321.02.77

Comité de rédaction:

J. Bosmans,
Editeur en chef du Journal du Médecin

K. Bruggemans,
BRTN, Directeur du Département Culture,
Chef de Production des Emissions
Scientifiques Télévisées

Romain Hulpia,
Services de Didactique,
Ministère de l'Education

Donald Wellens,
Biologiste, Pharmacologue

Numéros à 170 FB

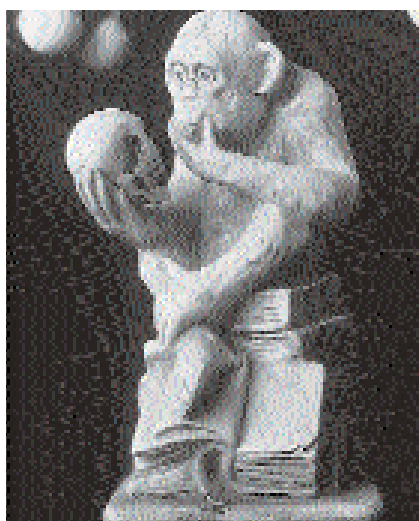
Commande par paiement au numéro CCP:
000-1610496-05, S. De Nollin, MENS

Editeur responsable:

Roland Valcke
Riemenhof 30
B - 3530 Houthalen

Des devoirs de l'homme et du respect de la vie

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX



Singe méditant sur la théorie de "L'Origine des Espèces" de Darwin. Il contemple le crâne de l'"homo humoristicus", un fossile appartenant à l'espèce humaine qui semble s'être éteinte dans un éclat de rire. Pourtant, rira bien qui rira le dernier.

Ce dossier est composé avec la collaboration de:

Prof. Nora De Clerck,
Prof. André Houvenaghel, RUCA,
Anvers

Prof. Jean Maisin, UCL, Bruxelles
Prof. Frank Ödberg, U. Gand et VUB,
Bruxelles

Prof. Paul Steels, LUC, Diepenbeek
Peter De Deyn, Rudi D'Hooge, UIA,
Anvers

Jean Van Kerkom, VITO, Mol
Frederik Daman, Paul Van den Sande,
Zoo, Société Royale de Zoologie
d'Anvers

Erik Van Tilburgh,
Ministère de l'Agriculture
Pierre Naessens,
Ministère de la Santé Publique

Marc Boussy, Conseil du bien-être
des animaux

René Votion, APMA, Action Préventive
contre le Martyre des Animaux de
Laboratoire

Jan Bosmans, Karel Bruggemans,
Sonja De Nollin, Marc D'hoore,
Guy De Vroey, Mark Lauwerijs,
Herman Van Cauteren,
Nadine Van Passel, Donald Wellens,
Groupe de rédaction "MENS"

Les points communs entre les hommes et les animaux

En même temps qu'Adam et Eve, les animaux aussi ont été chassés du paradis terrestre. Peut-être avaient-ils mangé eux-aussi du fruit défendu? Ce qui est certain, c'est que les animaux, de même que les hommes, sont dotés d'un instinct de survie et de reproduction. Comme l'être humain ils risquent la maladie et meurent.

Le présent dossier aborde surtout les rapports existant entre les hommes et les animaux vertébrés. Comme nous, ces animaux possèdent des nerfs, des hormones et toutes sortes d'organes qui règlent la digestion, la respiration, la circulation sanguine et bien d'autres fonctions. Souvent le comportement animal peut être qualifié d'humain ... ou vice-versa. Quoiqu'il en soit, il ressort d'études biologiques que de

nombreuses espèces animales ressentent la douleur physique et éprouvent certaines formes d'émotion.

Puisque l'homme se désigne, non sans quelque vanité, sous le nom d'"homo sapiens", il doit assumer la responsabilité du sort des animaux sur la terre... et même de l'ensemble de l'environnement, y compris de tout ce qui ne vit pas.

Il sera avant tout question ici du respect dont l'homme est redevable aux animaux vertébrés. Cela ne signifie surtout pas que d'autres formes de vie, qualifiées d'"inférieures", peuvent être ignorées ou négligées.

Le respect du vivant ne s'arrête pas à ceux qui possèdent une colonne vertébrale. Sachant que des fragments de matériel génétique d'une bactérie peuvent être incorporés à des plantes ou à des animaux pour être ainsi transmis à leur descendance, il est clair qu'il existe entre tout ce qui vit, un lien de parenté bien plus puissant qu'on ne l'ait jamais supposé.

Par conséquent, l'homme ne doit pas seulement bien traiter et respecter son prochain mais aussi les autres animaux. Dans un passé lointain ne comptons-nous pas des ancêtres communs?

Les animaux de compagnie

Les rapports qu'entretient un citoyen moyen avec d'autres vertébrés concernent surtout les animaux domestiques. Ce sont, en grande majorité, des chats et des chiens. Dans les pays de l'Union Européenne, vivent quelque vingt-cinq millions de chats et autant de chiens dont environ, un million et demi de chaque espèce en Belgique.

Les refuges pour animaux recueillent les animaux domestiques que leurs maîtres ne peuvent plus soigner et les animaux perdus ou abandonnés. Les refuges sont ainsi régulièrement confrontés à un afflux massif d'animaux domestiques. Ils ne peuvent pas tous les héberger ne possédant pas toujours l'infrastructure nécessaire. L'euthanasie alors est la seule solution.

Instruments servant au tatouage (à gauche) et à l'implantation d'une micropuce (à droite)



L'euthanasie pour les animaux doit se pratiquer par un vétérinaire, de façon professionnelle, humaine et indolore. Le praticien procède généralement par une injection de barbituriques chez le chien, parfois précédée d'un calmant pour atténuer le stress. Pour le chat on anesthésie au moyen de vapeurs de chloroforme qui provoquent la mort.

Problèmes de surpopulation

En 1993 le refuge pour animaux Veeweyde à Bruxelles a recueilli 4262 chats dont 816 seulement ont pu être replacés chez des particuliers.

Le pourcentage d'adoptions pour les chats était donc inférieur à 20%. Pour les chiens, ce chiffre était nettement plus élevé et se montait à environ 60%. Selon les statistiques du Ministère Belge de l'Agriculture, 27% des chats et 54% des chiens ont été placés en 1993.

Les refuges sont incapables de faire face aux problèmes engendrés par la reproduction dans les populations de chats et de chiens. Aux Etats-Unis, quelque 16 000 000 de chiens et de chats sont tués par euthanasie chaque année.

Il convient de tenir compte également des euthanasies non contrôlées effectuées par des particuliers.

Enfin de nombreux chats n'aboutissent pas dans des refuges mais retournent à l'état sauvage où ils meurent après avoir vécu dans des conditions misérables.

Aussi les organisations de protection animale préconisent-elles la castration des chats et des chiens ainsi que la stérilisation des chattes et des chiennes.

Pour freiner la surpopulation des chats et des chiens, le Ministère de l'Agriculture de Belgique a introduit une proposition de loi interdisant la vente d'animaux sur les marchés. C'est souvent là, en effet, que les animaux sont achetés à la hâte et sans réflexion. Les autorités envisagent également d'interdire toute publicité pour la vente de chiens et de chats par des particuliers.

Moyens d'identification

Les animaux perdus posent un problème tout aussi grave. Il pourrait, dans une large mesure, trouver une solution en pratiquant le tatouage ou l'implantation d'une "micropuce" qui ferait en quelque sorte office de carte d'identité pour animaux de compagnie. Cette technique permettrait aussi de retrouver plus facilement les propriétaires.



Ne soyez pas trop bons pour les animaux. Ce rapprochement affectueux est fortement à déconseiller pour des raisons d'hygiène, entre autres, pour éviter une contamination par les vers. Seuls ces derniers en tirent profit ! (voir Mens numéro 2)

Les animaux tatoués ou ceux qui portent une micropuce, contrairement à ceux qui en sont démunis, sont ainsi mieux protégés contre les vols ou les agissements malhonnêtes de commerçants peu scrupuleux. Ces systèmes d'identification permettent en outre de retrouver les coupables qui se séparent lâchement de leur animal domestique, par exemple, pendant les vacances.

L'animal domestique n'est pas un jouet

Héberger sous son toit un animal domestique pour sa compagnie est en soi une bonne raison pour autant que regne une entente réciproque. De toute façon, il faut bien comprendre que l'animal n'est pas un objet qu'il suffit de ranger comme un jouet.

Tous ceux qui se promènent avec un chien sont responsables des excréments. Dans le Hyde Park londonien, des poubelles sont prévues pour y déposer les déjections. Dans certains parcs ou villes, il existe des toilettes pour chiens. A défaut, on se débarrasse chez soi des excréments..



Vente sur les marchés: bientôt interdit ?

Manque de responsabilité... et les textes de loi

Pendant les grandes chaleurs des jours d'été du mois de juin, un homme a laissé son chien dans le coffre de sa voiture le temps d'aller faire ses achats. Lorsque les agents de police, alertés par des passants, ont ouvert le coffre de la voiture, il était trop tard. Le chien était mort. Ces tristes cas révèlent à quel point des propriétaires d'animaux de compagnie peuvent se montrer négligents. Ils devraient au moins être au courant des prescriptions essentielles de la loi sur la Protection et le Bien-Etre des Animaux, paru dans le Moniteur Belge du 14 août 1986: L'article 14 les concerne tout particulièrement.

§1er. *Toute personne qui détient un animal, qui en prend soin ou doit en prendre soin, doit prendre les mesures nécessaires afin de procurer à l'animal une alimentation, des soins et un logement qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication.*

§2. *Aucune personne qui détient un animal, qui en prend soin ou doit en prendre soin, ne peut entraver sa liberté de mouvement au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables. Un animal habituellement ou continuellement attaché ou enfermé doit pouvoir disposer de suffisamment d'espace et de mobilité, conformément à ses besoins physiologiques et éthologiques.*

§3. *L'éclairage, la température, le degré d'humidité, la ventilation, la circulation d'air et les autres conditions ambiantes du logement des animaux doivent être conformes aux besoins physiologiques et éthologiques de l'espèce.*

Les propriétaires ont des devoirs envers leur animal, c'est évident, mais ils en ont tout autant envers leurs prochains et leur environnement.

En effet, les parcs et les trottoirs doivent rester propres. Les préposés à l'entretien des pelouses sont assaillis par les crottes de chien que leurs tondeuses à gazon aspirent et leurs rejettent ensuite en fines poussières. Il en résulte parfois des complications pour la santé.

Le nombre de morsures graves causées par des chiens atteint des chiffres alarmants. Aux Pays-Bas on recense chaque année environ 17 000 plaies entraînant une hospitalisation uniquement provoquée par des morsures de chiens et 33 000 victimes ont reçu les soins d'un médecin pour la même raison. En Belgique on estime que le nombre d'interventions médicales dues à des morsures de chiens varie entre 30.000 et 75.000 par an (Journal du Médecin, nov. 1990).



Moines thaïlandais. Le respect à l'égard de toutes les créatures vivantes est un précepte du bouddhisme digne d'éloges. Cela n'empêche pas que les chiens errants et les chats sauvages à Bangkok posent un problème.

Les chiens errants en Thaïlande

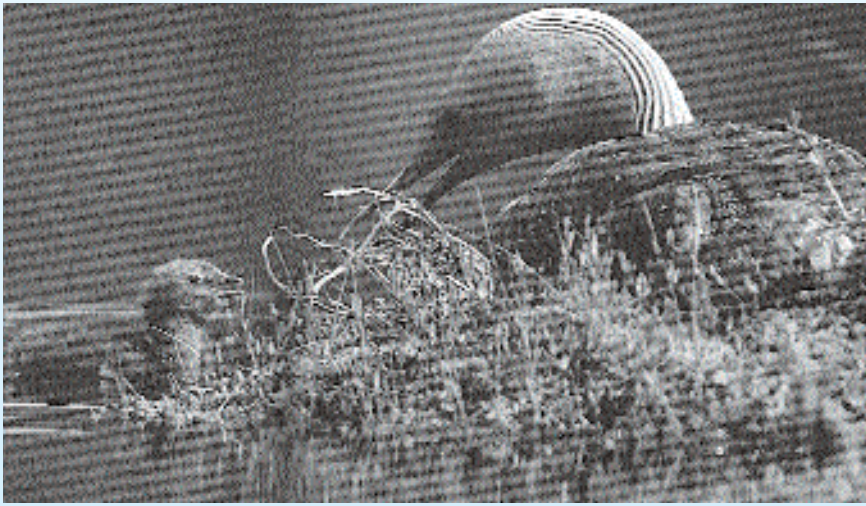
A Bangkok, la capitale thaïlandaise, des dizaines de milliers de chiens errent dans les rues. Le Bouddhisme veut que ces animaux soient généreusement nourris.

Il n'est donc pas étonnant que les morsures de chien constituent 5,3% des urgences médicales, les chiens responsables étant en grande majorité des chiens errants. Les enfants et les adolescents représentent 55% des victimes.

Dans 9% des cas, on constate des morsures à la tête ou au visage occasionnant parfois d'affreuses défigurations. 13% des plaies s'infectent et entraînent des complications parfois mortelles.

En Thaïlande, la rage est encore largement présente. La victime d'une morsure qui n'est pas soignée à temps par un antisérum, vit des semaines dans l'incertitude de savoir si son arrêt de mort est signé ou non.

(Source: Bhanganada K. e.a., Acta Tropica, 55, 249-255, décembre 1993)



Les oiseaux aquatiques trouvent encore rarement un endroit sûr pour nicher.

A propos des chiens et de leurs maîtres

Le petit chemin derrière la maison serpente jusqu'à un pont, longe pendant une dizaine de mètres une bordure de roseaux et s'enfonce ensuite dans le bois en direction de l'étang. Une grèbe est en train de couvrir sur son nid flottant. Pauvre bête! Dans ce bois, les oiseaux qui couvent ne doivent pas avoir froid aux yeux car, à tout bout de champ, un petit roquet ou un gros cabot peut dévaler la pente.

Les personnes aussi courent des risques. Trois mastodontes, sortis de nulle part, foncent sur nous et tournent autour de ma fille de huit ans en exécutant des bonds dans tous les sens. L'enfant en pleurs, cherche protection derrière mon dos. "Ils ne font rien, vous savez, monsieur" rassure le propriétaire qui de toutes les façons, n'aurait su réagir. Prudemment, j'avance que les chiens doivent être tenus en laisse dans les régions naturelles. Pour toute réponse je n'obtiens qu'un flot d'injures débordant d'obscénités. Perplexes, nous restons en arrière.

A distance raisonnable, une vieille dame observe la scène. Lorsque je m'assieds près d'elle sur le banc, elle retourne sa manche et me montre sur son avant-bras droit une cicatrice portant quatre marques blanches. Elle ouvre son sac à main: "Depuis, je porte toujours cet appareil sur moi.

Malheureusement, l'alarme à ultra-sons ne fait pas peur à tous les chiens. Certains deviennent même agressifs et leur maître encore plus. Il y en a même un qui a prétendu vouloir détruire mon appareil en mille morceaux et m'a menacé personnellement".

Un jour, la municipalité a placé ici une pancarte: "Chiens en laisse". La nuit

d'après l'avis était recouvert de peinture, à l'exception du mot "chiens".

La relation homme-chien suscite chez certaines personnes un sentiment de mécontentement. Les propriétaires de chiens appellent les personnes qui les critiquent, des ennemis des animaux. Mais ont-ils raison ?

Un chien, si petit et si mignon soit-il, qui court dans un bois lorsque les oiseaux couvent, constitue un danger pour les jeunes vies. La peur des gros chiens en liberté peut marquer si profondément un enfant qu'il n'osera plus s'approcher des endroits où il se sent menacé. Certains enfants font même des cauchemars après une rencontre traumatisante.

Les maîtres des chiens doivent se rendre compte que, même si l'animal ne mord pas, ce n'est pas suffisant. Ils doivent prendre conscience du fait qu'un enfant -et même un adulte- peut avoir peur d'un gros chien qui se dirige vers lui, même s'il "ne fait rien". Ce n'est pas de la faute de l'enfant s'il "ne parvient pas à réprimer sa peur". Le propriétaire doit se garder de provoquer à son prochain un traumatisme, qu'il soit physique ou psychologique.

Peter Fonteyne



Les chiens dans la rue doivent être tenus en laisse. Le faites-vous ?

L'histoire rapportée ci-contre illustre assez bien la mentalité de certains propriétaires de chiens. Heureusement, la possession d'un animal domestique ne débouche pas toujours sur une succession de malheurs. Un maître qui éduque convenablement son animal en récolte d'innombrables plaisirs.

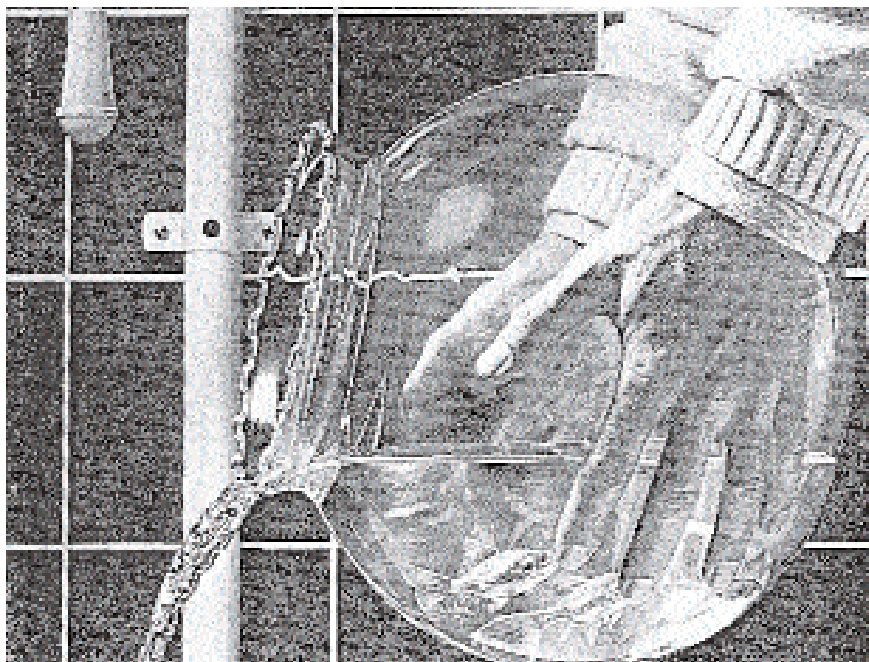
Les propriétaires de chiens et de chats peuvent se procurer gratuitement des manuels pratiques rédigés pour eux et faciles à comprendre:

- 1001 conseils pour votre chien
- Questions de chats par Whiskas

Il suffit d'adresser une simple demande à Master Foods S.A., Boulevard du Souverain 100, boîte 7, 1170 - Bruxelles.

Les petits livres de 130 pages environ contiennent neuf chapitres qui traitent des sujets suivants:

- Nous voulons un chien (chat)
- Rapports et soins
- Alimentation
- La reproduction
- Chiots (Jeunes châtons)
- Comportement
- Chez le vétérinaire
- En voyage
- Autres renseignements utiles



Celui qui n'a pas suffisamment pesé le pour et le contre avant de prendre des animaux de compagnie, essaie quelquefois d'endormir sa conscience en se racontant des histoires.

(tiré d'une ancienne campagne en faveur du bien-être des animaux)

"Allez, petits poissons, nagez maintenant tout à votre aise jusqu'à la mer le long des tuyaux souterrains"



"Reste là bien tranquille, brave chien, jusqu'à notre retour de vacances"



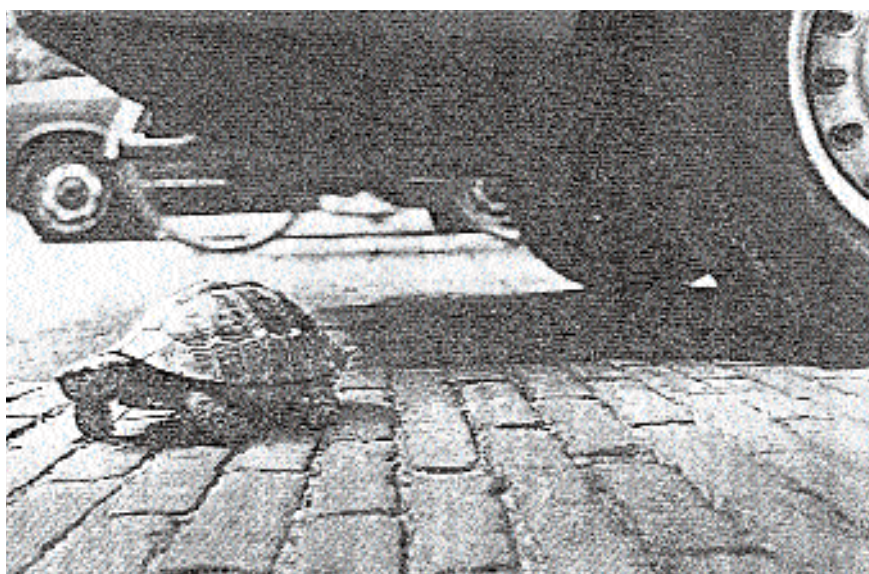
"Et maintenant petits chats, nous allons apprendre à nager"

Le choix des animaux domestiques et de compagnie ne se limite pas, bien sûr, aux chiens et aux chats. Il y a aussi les hamsters, les oiseaux, les poissons, les tortues, les chevaux, etc...

Tous requièrent des soins spécifiques quant à leur habitat, leur nourriture et leur santé. Pour toutes ces espèces animales, un ami des animaux se doit de consulter avant tout de bons ouvrages de référence.

Ceux qui veulent se documenter davantage sur les aspects complexes du comportement animal peuvent, entre autres, s'adresser à "l'Association Belge d'Etude et d'Information sur la Relation Homme-Animal"
Avenue Albert-Elisabeth 46,
1200 Bruxelles
L'association édite aussi une revue intitulée "ETHOLOGIA"

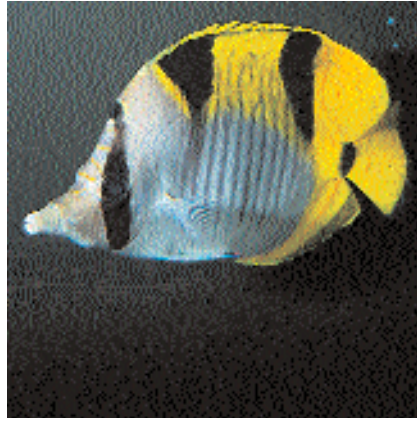
Lors du choix d'un animal domestique, les bons conseils sont précieux. Vous pourrez vous les procurer auprès de personnes compétentes qui sont le plus souvent des vétérinaires spécialisés dans les soins pour petits animaux domestiques.



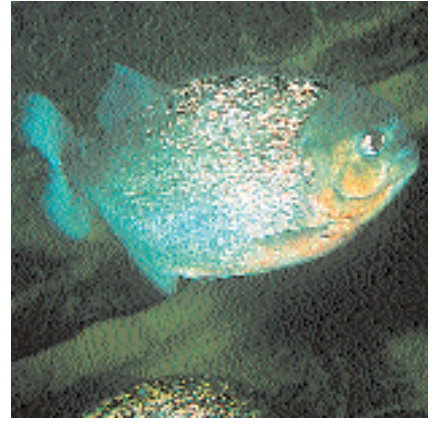
"Tu as enfin retrouvé ta liberté, ma chérie. Comme cela te réussit bien! "



Un lionceau ne devient JAMAIS un animal domestique.



La possession d'amphiprions ou de piranhas est un passe-temps intéressant à condition de pouvoir offrir aux animaux une existence décente.



Animaux domestiques inhabituels: la prudence s'impose!

Certains amateurs d'animaux domestiques inhabituels sont attirés par l'aspect exotique et extravagant d'un pur caprice. Ils cajolent un petit singe, un petit puma, un iguane vert, des mygales, un grand python, un boa et même des serpents venimeux.

L'aventure commence parfois bêtement. Un touriste se laisse tenter et ramène avec lui un animal quelconque de son lointain voyage. Pour commencer, il enfreint les lois sur le commerce des espèces animales menacées ("Convention de Washington") et La Loi sur le Bien-Etre des Animaux.

La cohabitation se termine souvent mal. A bout d'expédients, l'amateur d'exotisme s'adresse parfois à un zoo, le priant de recueillir l'animal devenu encombrant. Or, souvent, la direction se voit contrainte de refuser un nouveau pensionnaire faute de pouvoir lui prodiguer des soins adéquats.

Tout amateur désireux d'acheter une espèce spéciale doit se documenter de façon détaillée sur ses exigences spécifiques.

Ce principe vaut également pour les poissons tropicaux d'eau douce qui, en raison de leurs mouvements majestueux et de leurs couleurs chatoyantes, égai-ent l'aquarium dans la salle de séjour.

Mais êtes-vous suffisamment informés des exigences de température, d'éclairage, d'alimentation, de soins médicaux ?

La tâche s'avère plus difficile encore pour ceux qui se risquent aux poissons d'eau de mer.

La possession de cistudes élégantes (petites tortues aux joues rouges) a déjà provoqué bien des peines et des misères. Tous les ans, la Belgique importe une dizaine de milliers de ces tortues. Lorsqu'on les achète, elles ont la grosseur d'une pièce de monnaie. Beaucoup d'entre elles meurent prématurément ou sont jetées dans les wc. Si elles sont bien soignées, elles grandissent relativement vite et peuvent atteindre jusqu'à 30 centimètres de long. La température de l'eau doit être maintenue autour des 27°C et la dimension de l'aquarium doit être continuellement adaptée. Certaines tortues sont jetées dans des étangs ou des canaux. Dans les pays nordiques ces tortues subtropicales ne résistent pas à l'hiver. Dans les pays plus méridionaux, en raison de leur voracité, elles détruisent les biotopes locaux. De plus, elles peuvent provoquer des maladies contagieuses, par exemple des infections provoquées par la salmonelle.

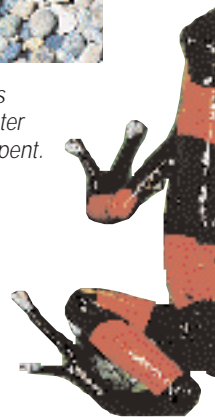
Etre bon pour les animaux signifie que l'on a bien pesé tous ces risques.



Cistude élégante



Les araignées, les scorpions et les serpents venimeux peuvent ameuter tout un quartier lorsqu'ils s'échappent.





L'élevage des tamarins lions à tête dorée dans le zoo d'Anvers est un vif succès.



Le zoo d'Anvers dispose d'un anesthésique spécifique permettant de faire subir un examen médical à un poisson. Même la rascasse tropicale avec ses piquants extrêmement venimeux peut être changée d'aquarium sans stress ni blessure pour elle-même ou le gardien.



Le SRZA gère le "studbook" et coordonne le projet pour la protection des "bonobos" ou chimpanzés pygmées (*Pan paniscus*)

A Planckendael, vit un groupe de chimpanzés pygmées composé de telle sorte que la dynamique sociale ressemble le plus possible à celle d'une population sauvage. Les animaux disposent d'une île unique semi-naturelle.

De plus, la SRZA participe à un projet à long terme concernant l'étude et la protection des chimpanzés pygmées dans leur patrie, le Zaïre.



Les animaux dans les jardins zoologiques

Les soins

Tout comme un particulier est responsable de ses animaux domestiques, la direction d'un jardin zoologique est responsable de la bonne marche de l'ensemble de son Arche de Noë. Aussi, son équipe doit-elle être composée de vétérinaires spécialisés, de biologistes et d'un personnel soignant ayant reçu une solide formation.

Dans un jardin zoologique qui héberge une grande variété d'animaux, outre l'alimentation et le logement, les soins médicaux représentent aussi une lourde charge. Les vétérinaires sont confrontés à de nombreux problèmes inattendus et il leur arrive parfois d'avoir recours à des médicaments utilisés par les humains. Dans le dolphinarium de Harderwijk (Pays-bas), un dauphin a été sauvé de justesse d'une grave mycose grâce à l'expérience acquise avec les médicaments utilisés en médecine humaine.

Cependant, les soins pour animaux malades nécessitent généralement des médicaments qui sont spécialement développés pour eux. Lorsqu'ils doivent être examinés ou opérés, les techniques d'anesthésie diffèrent complètement d'un animal à l'autre.

Pour les poissons des chercheurs ont découvert un produit anesthésique unique. Une fois dissous dans l'eau en une concentration donnée, le poisson l'absorbe par ses branchies et s'endort ensuite sans aucun problème.

Les poissons doivent parfois changer d'aquarium, par exemple pour les empêcher de dévorer leurs alevins (leurs petits) ou pour le nettoyage de leur aquarium. Tout transfert provoque généralement un stress dangereux, les animaux perdent des écailles et sont ensuite plus sensibles à des infections dont certaines peuvent leur être fatales. On évite ce risque en versant à petite dose l'anesthésique dans leur eau.

Les buts

Le rôle d'un zoo dans la conservation de la nature peut être résumé en quatre points.

1. Le zoo remplit un rôle pédagogique en éveillant l'intérêt et le respect envers l'animal et la nature
2. Il favorise la recherche scientifique et pousse à une meilleure connaissance de la physiologie, de la psychologie et du comportement des animaux et à une meilleure médecine vétérinaire
3. Il participe à des programmes internationaux d'élevage coordonnés pour des espèces animales menacées
4. Il fait prendre conscience aux gens de l'énorme importance de la conservation de la nature et d'un équilibre permanent entre l'homme et la nature



Dans un endroit reculé, au fond du parc zoologique de Planckendael, on a réussi à recréer une zone de tranquillité suffisante pour garder en vie une colonie de loutres. Le temps venu on espère pouvoir relâcher les animaux, peut-être dans la plaine de l'Ysère.

Par la réduction continue des régions naturelles partout dans le monde, le nombre d'espèces en voie de disparition augmente sans cesse. Pour certaines espèces, des programmes d'élevage bien étudiés sont utiles et réalisables.

Les mesures à prendre sont étudiées en concertation avec des spécialistes de diverses universités et organisations pour la conservation de la nature comme le WWF.

Dès le moment où les animaux sont trop peu nombreux, la variation de leurs caractéristiques héréditaires devient insuffisante et l'espèce devient de moins en moins viable pour des raisons de consanguinité. Pour intervenir à temps, on constitue des "studbooks" qui renferment toutes les informations utiles sur les animaux encore vivants, sur leur répartition géographique, leur filiation, leur densité de population, leurs caractéristiques héréditaires, leurs habitudes de reproduction, leurs problèmes médicaux, leur comportement, leur organisation sociale, etc., etc. On rassemble de cette manière des milliers de données qui sont continuellement complétées et contrôlées à l'aide de programmes ordinateurs spéciaux.

La responsabilité du suivi d'un tel "studbook" est confiée à l'un des centres scientifiques ou à des jardins zoologiques.

La "Société Royale de Zoologie d'Anvers" (SRZA), dirige de cette façon

les "studbooks" des singes dorés à tête de lion, ainsi que ceux de quelques espèces africaines, à savoir, le paon du congo, l'okapi et le bonobo ou chimpanzé nain. Grâce à son programme couronné de succès à Planckendael, le SRZA a contribué, dans une large mesure, au sauvetage d'espèces en voie de disparition comme, par exemple, le cheval de Przewalski.

Les animaux vivant à l'état "sauvage"

Les réserves naturelles permettent l'observation des animaux sans les priver de leur liberté. Dans l'Europe de l'Ouest, les parcs naturels sont généralement peu étendus.

Dans le monde entier la superficie de précieuses régions naturelles diminue de façon effrayante. Chacun déplore la dramatique réduction de la forêt tropicale. Partout, la société humaine exige de plus en plus d'espace. Entretemps de nombreuses formes de vie sont condamnées à disparaître à jamais.

En raison des dégâts provoqués inévitablement aux biotopes les gardiens des parcs limitent le tourisme. Ils combattent les pratiques de chasse et de pêche illicites et se consacrent de leur mieux aux soins des animaux.

Même à l'état sauvage, les animaux doivent parfois subir des examens et des traitements médicaux. Quelquefois, ils doivent être transportés vers d'autres lieux pour échapper à la faim ou à la soif.

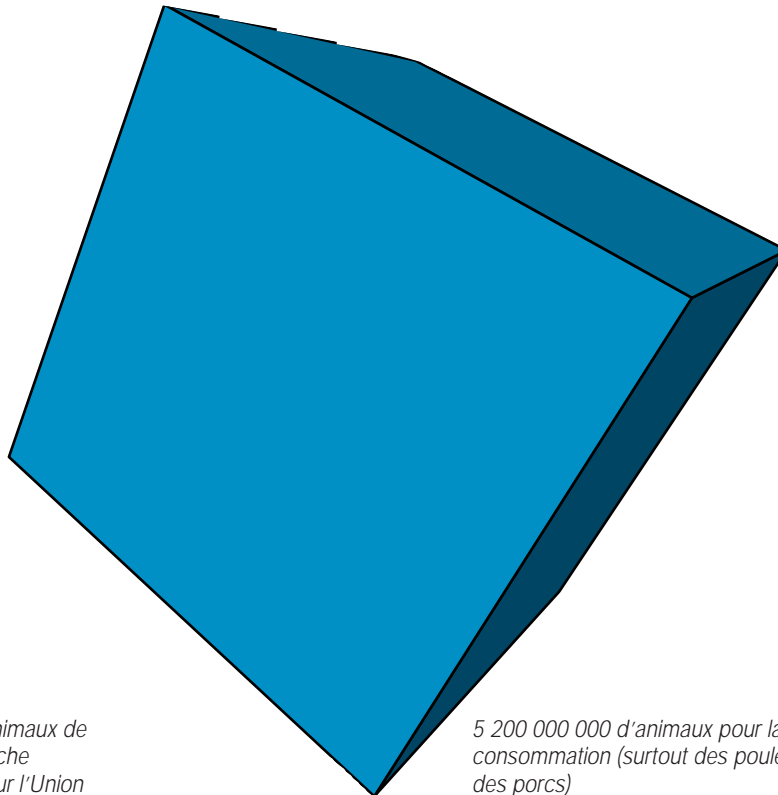


Examen médical d'un rhinocéros noir au parc Etosha (Namibie)

Ces opérations se déroulent souvent dans des conditions difficiles qui exigent beaucoup de compétence et de dévouement.

Les chiffres du "Worldwatch Institute" concernant l'ensemble de la pêche sont franchement alarmants pour les poissons. Trois quart de la surface terrestre est couverte de masses aquatiques qui constituent une zone de travail pour 15 à 21 millions de pêcheurs professionnels. En 20 ans, la flotille de pêche mondiale a doublé et est passée de 600 000 à 1,2 millions de bateaux de pêche de grand gabarit. Néanmoins, la quantité de poissons pêchés a diminué de 5% dans le monde depuis 1989. La surexploitation de la pêche épuise donc les réserves. Le phénomène est, par ailleurs, amplifié par la pollution de l'eau qui ne cesse d'augmenter dans les cours d'eau, les rivières, les mers et les océans.

L'avenir sur la planète n'est pas rose pour les animaux, que ce soit sur la terre, dans l'eau ou dans l'air.



Utilisation annuelle des animaux de laboratoire pour la recherche (chiffres approximatifs pour l'Union Européenne, principalement pour 1991; rapport de la Commission Européenne 1993)

5 200 000 000 d'animaux pour la consommation (surtout des poulets et des porcs)

50 000 000 de chiens et de chats comme animaux de compagnie

12 000 000 d'animaux de laboratoire (dont environ 90% de souris et de rats, <0,5% de chats et de chiens et <0,01% de primates)

Les animaux de laboratoire

L'adage "Soyez bons pour les animaux" énonce une règle de conduite que les hommes de science doivent également et indiscutablement respecter. L'éthique est appelée à faire partie intégrante de la formation de tous ceux à qui incombera la tâche de pratiquer l'expérimentation animale.

De nombreuses expériences pratiquées couramment il y a 30 ans encore, sont actuellement totalement inacceptables et à rejeter. Les progrès de la science ont rendu ces façons de procéder tout à fait superflues.

Le nombre d'animaux de laboratoire utilisés dans la recherche scientifique est relativement faible par rapport au nombre d'animaux qui tiennent compagnie à l'homme. Il est encore plus faible comparé à celui des animaux élevés pour la consommation humaine.

Les conditions de vie du cheptel seront étudiées dans un prochain numéro en faisant appel aux compétences de spécialistes en la matière.

L'utilisation d'animaux dans les laboratoires et les établissements qui élèvent des animaux de laboratoire, doivent être en possession d'un certificat délivré par le Ministère de l'Agriculture. Ils doivent, en outre, tenir une comptabilité précise dans laquelle sont notées toutes les données concernant la provenance des animaux et la sorte d'expérience à laquelle ils sont destinés.

Seuls les animaux de laboratoire provenant d'établissements reconnus peuvent être utilisés. De plus, uniquement les expériences animales strictement indispensables sont autorisées. Ce dernier aspect de la recherche est difficile à évaluer.

Cependant la provocation des collisions avec des singes ou d'autres animaux pour étudier les suites d'un

accident de circulation et ses conséquences sur l'organisme n'est pas indispensable et par conséquent complètement prohibée.

L'amélioration de la nourriture, de l'hygiène et des soins médicaux a permis aux hommes de vivre plus longtemps que dans le passé. Selon le toxicologue anglais, le professeur Inman, nous bénéficions d'environ 10 ans de vie de plus grâce au développement des vaccins et des médicaments. La qualité de vie s'est aussi considérablement améliorée. Ainsi, par exemple, la poliomyélite se trouve pratiquement éradiquée.

La règle des trois "R", c.à.d., "Réduction, Remplacement, Raffinement", répond de nos jours aux aspirations des scientifiques désireux de supprimer l'expérimentation animale.



Gamme des produits cosmétiques "Beauty Without Cruelty" pour lesquels aucun ingrédient provenant de l'industrie de la viande ou du poisson n'entre dans sa composition (même le carmin par exemple, tiré d'un insecte, est refusé). Beauty Without Cruelty recourt uniquement à de "vieux" ingrédients existant déjà avant la Directive de la Commission Européenne parue en 1976 et qui ne requière aucune expérience animale, l'innocuité des produits utilisés étant déjà démontrée par 20 ans d'emploi humain



Un panda géant unique au pelage brun a été sauvé grâce à un médicament qui a été "testé" au préalable par son soigneur chinois.

L'homme utilisé comme cobaye

Au cours des années soixante-dix, il était apparu que des infections intestinales de vers ronds étaient une cause de mort très courante parmi les pandas géants en Chine.

Heureusement, on connaissait un médicament utilisé depuis longtemps pour tuer ces vers parasites chez l'homme et l'animal.

Les pandas géants malades furent approchés par des brigades de recherche chinoises spécialement formées sous la direction de vétérinaires. Pour amener les pandas à absorber le médicament une nouvelle forme "sucrée" du produit a dû être préparée à base de sucre pour servir d'appât.

En principe -et aussi en pratique- toute nouvelle forme d'un médicament doit être testée pour son innocuité. Dans le cas présent, les Chinois absorbèrent eux-mêmes une dose adaptée du produit sucré pour s'assurer qu'il était bien inoffensif pour les pandas. Depuis, un grand nombre de pandas géants ont pu être sauvés grâce à l'administration de ce médicament.

Réduire les expériences animales

L'auréole dont s'entoure la recherche scientifique n'octroie nullement un sauf-conduit autorisant la pratique des tests sur animaux. Le chercheur est soumis à toute une série de prescriptions contraignantes qu'il est tenu d'observer tant pour les expériences sur les hommes que sur les animaux.

La "Déclaration d'Helsinki" (1964) et les "International Ethical Guidelines" de l'Organisation Mondiale de la Santé imposent à la recherche les lignes de conduite à adopter.

A chaque nouvelle loi et prescription, la barre de l'admissibilité est placée plus haut. Les revues scientifiques les plus avancées refusent de publier les expériences animales qui ne répondent pas aux critères éthiques.

Une expérience animale ne peut être tolérée qu'après une évaluation sévère des souffrances et des risques encourus par l'expérience en regard des résultats escomptés.

Les produits de beauté, par exemple, ne sont pas indispensables au bien-être de l'homme. En cosmétique l'expérimentation animale ne doit pas seulement être réduite, mais totalement supprimée.

Pour le développement de nouveaux médicaments, on s'efforce aussi de réduire les expériences animales. Leur suppression totale impliquerait cependant la nécessité de pratiquer les expériences d'innocuité sur les hommes, ce qui va alors à l'encontre de la déclaration d'Helsinki.

Aucune personne sérieuse ne donnera son aval aux expériences médicales réalisées sur des prisonniers, par exemple, pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

D'autres circonstances exceptionnelles ont cependant fait de l'homme un cobaye pour tester l'innocuité d'un médicament destiné à des animaux. Ce fut le cas des pandas, en Chine. En fait le risque était inexistant.



Embryon de lapin.

Une coloration du tissu cartilagineux par de l'alizarine rend parfaitement visible toute anomalie dans la formation des os.

Parfois les prescriptions légales pour garantir l'innocuité des médicaments ont été - aussi grave que cela puisse paraître - à l'origine d'une augmentation du nombre des animaux de laboratoire. Depuis la catastrophe provoquée par le médicament Softenon® responsable de la naissance de milliers d'enfants atteints de malformations, des expériences supplémentaires ont été exigées, entre autres sur le lapin, pour démontrer que les nouveaux produits ne sont pas nocifs pour les embryons.

Les opposants à l'expérimentation animale déclarent qu'elle n'apporte jamais une sécurité absolue lors de l'extrapolation à l'homme. C'est vrai, il n'existe pas de sécurité absolue. Malgré tout, le législateur prescrit des expériences animales car elles assurent, selon lui, dans une plus large mesure, le degré de non nocivité du médicament. Cela est également vrai.

Heureusement, la recherche scientifique évolue dans l'application de ses méthodes et découvre des moyens de réduire le nombre d'animaux d'expérience.

Un acquis important en recherche toxicologique est la suppression mondiale du test de la DL 50 (dose létale à 50%) remplacé actuellement par le test FDP ("Fixed Dose Procedure" ou Procédure à Dose Fixe) qui garantit une marge de sécurité suffisante.

Une réduction substantielle est possible aussi en standardisant les expériences et en harmonisant les législations dans les différents pays du monde. Des études d'innocuité exigées dans un pays ne



Contrôle de santé chez les rats: pesée et suivi de la courbe de poids. Toutes les données sont traitées par ordinateur. Les dimensions des cages en arrière-plan sont prescrites par la législation.

diffèrent souvent que très peu de celles requises dans un autre pays. Ainsi les animaux sont les victimes des divergences d'opinion entre les hommes. Afin de permettre l'utilisation sur le plan international des expériences d'innocuité, des procédures dites GLP ("Good Laboratory Practices" ou "Bonnes Pratiques de Laboratoire") ont été mises au point par des spécialistes. Ces procédures permettent de coordonner et de reconnaître les résultats des expériences réalisées au niveau mondial.

Remplacer des expériences animales

Grâce aux expériences effectuées dans le passé, les pharmacologues sont maintenant en mesure de mieux percevoir à jour le mécanisme d'action de la plupart des médicaments. Ils savent que, pour certaines affections, les médicaments doivent agir sur des enzymes chimiques bien déterminés, sur des membranes cellulaires et sur des cultures de cellules ou de tissus.

Les connaissances acquises leur permettent de prévoir de manière plus sûre l'action thérapeutique du produit et de remplacer des expériences animales par des méthodes substitutives. Cette évolution heureuse est encouragée par la remise de prix scientifiques couronnant la recherche qui contribue à éviter le recours à l'animal.

Parmi les récompenses les plus importantes, il convient de citer le Prix F.I.S.E.A. octroyé par le "Fonds International pour la Substitution de l'Expérimentation Animale" et soutenu par l'APMA ("Action Préventive contre le Martyre des Animaux de Laboratoire").

Le premier prix F.I.S.E.A. a été décerné en 1987 au professeur Vera Rogiers de l'Université de Bruxelles, section néerlandophone (VUB). Elle avait prouvé qu'il est possible d'employer des cultures de cellules hépatiques pour évaluer la toxicité de certains médicaments, contribuant ainsi à réduire les expérimentations animales.

Classement des expériences animales selon le degré de souffrance animale (P1 à P3)

(d'après dr. L. F. M. Van Zutphen ed. '91, 'Proefdieren en dierproeven')

Désagrément minime (P1)

- prise de sang unique
- toucher rectal
- prise d'échantillon de mucus vaginal
- administration forcée de substances non dangereuses par elles-mêmes
- euthanasie
- expérience terminale sous anesthésie
- fixation dans les cages (position couchée et redressée possibles)
- immunisation sans adjuvant

Désagrément modéré (P2)

- prises de sang fréquentes
- recherche des pyrogènes
- pose de canules définitives et autres
- bandages de plâtre
- fixation dans un appareil
- transplantation cutanée
- césarienne
- réveil après narcose
- immunisation par l'adjuvant incomplet de Freund (pas dans la plante des pattes)

Désagréments graves (P3)

- recueil de liquide d'ascites
- saignement total sans narcose (pas la décapitation)
- affections déterminées génétiquement telles que la dystrophie musculaire et l'hémophilie
- privation de longue durée de nourriture, d'eau, de boisson et de sommeil
- immobilisation par relaxants musculaires sans sédation
- certaines expériences portant sur des infections
- recherche de l'action carcinogène avec induction de tumeurs
- développement des sensations de la douleur, déclenchement de convulsions
- test DL-50 et/ou test CL-50
- immunisation dans la plante des pattes
- immunisation par l'adjuvant complet de Freund

Raffiner les expériences animales

Réduire et remplacer les expériences sur animaux ne suffit pas. On s'efforce également de les "raffiner". En effet, lors d'expériences animales considérées comme étant nécessaires, les chercheurs s'appliquent à réduire la souffrance au strict minimum.

Les diverses expériences sont évaluées par des spécialistes en fonction du degré de douleur et de stress occasionnés. Les principaux critères de classification (P1 à P3) sont repris dans le tableau ci-contre.

Grâce aux prescriptions exigeant le raffinement des expériences animales, de nombreux tests exécutés au cours des dernières décennies ont été abandonnés. De temps en temps on les sort encore des tiroirs pour les montrer comme des épouvantails.

L'hébergement des animaux fait également l'objet de prescriptions légales très sévères. Les locaux de service, la climatisation et les soins à donner aux animaux sont réglementés en détail. En fait, les conditions de vie des rats et souris de laboratoire sont parfois préférables à celles de leurs "congénères libres" dans la mesure où ils jouissent d'une bien meilleure santé et vivent plus longtemps.

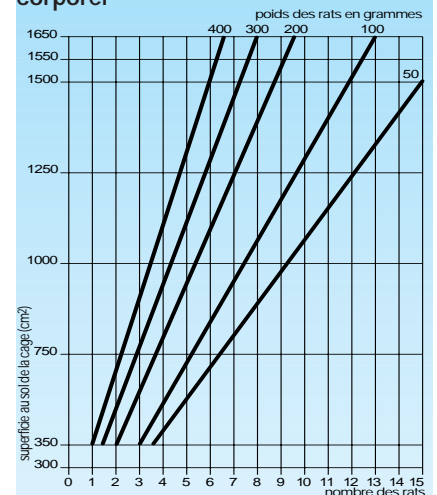
Extrait du Moniteur Belge du 19.02.1992

Approbation à valeur de loi de l'Accord Européen sur la protection des animaux vertébrés qui sont utilisés à des fins scientifiques expérimentales ou autres, fait à Strasbourg le 18 mars 1986 - p. 3462:

Directives sur la mise en cage de petits rongeurs et lapins (en réserve et lors des procédures)

| Espèce | Superficie minimum de la cage cm ² | Hauteur minimum de la cage cm |
|------------------|---|-------------------------------|
| Souris | 180 | 12 |
| Rat | 350 | 14 |
| Hamster de Syrie | 180 | 12 |
| Cobaye | 600 | 18 |
| Lapin 1 kg | 1400 | 30 |
| 2 kg | 2 000 | 30 |
| 3 kg | 2 500 | 35 |
| 4 kg | 3 000 | 40 |
| 5 kg | 3 600 | 40 |

Directives concernant la superficie au sol de la cage en fonction du nombre de rats par cage et de leur poids corporel



Un tableau et un graphique donnent ici un aperçu de quelques prescriptions qui pourraient d'ailleurs fort bien convenir aux animaux domestiques tenus par des particuliers. Tous ceux qui sont impliqués dans les soins à donner aux animaux, du personnel soignant au chef de laboratoire, en passant par les laborants, ont tout intérêt à les connaître.

Les normes actuellement en vigueur ne sont certes pas définitives. Un Comité Déontologique vient d'être créé au sein du Ministère Belge de l'Agriculture. Il regroupe des experts chargés de fixer pour l'expérimentation les limites tolérées par l'éthique. A la requête du ministre ou des services de son département ces spécialistes devront formuler un avis sur une expérimentation donnée et indiquer, le cas échéant, l'alternative qu'il convient d'adopter en la circonstance.

La réduction, le remplacement et le raffinement des expériences animales s'inscrivent dans un processus continu facilité par la connaissance sans cesse plus approfondie de la biologie dans son ensemble et de la physiologie et de la psychologie des animaux en particulier.

Un quatrième "R"

Un quatrième "R" pourrait s'ajouter aux précédents, celui de la responsabilité.

Le Conseil de l'Europe prépare en ce moment quatre sortes de diplômes qui seront exigés des personnes qui s'occupent d'animaux de laboratoire. Ces diplômes se rapportent aux compétences allant de l'employé qui nettoie les cages à celles du directeur d'une animalerie.

L'initiative contribuera dans une large mesure à rappeler à tous les chercheurs leurs devoirs de bonté envers les animaux.

Il ne fait nul doute que la cohabitation entre les hommes et les animaux sur la planète laisse encore fort à désirer. C'est d'ailleurs vrai aussi en ce qui concerne la cohabitation

La morale de l'histoire



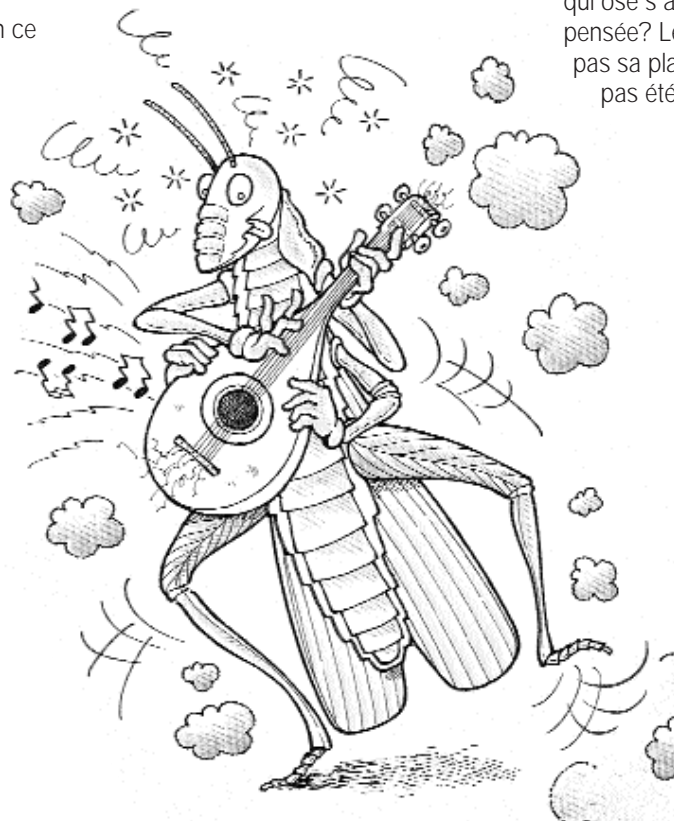
des hommes entre eux. Ce dossier se veut un plaidoyer pour une meilleure insertion dans l'éducation du principe prônant le respect de la vie à tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au supérieur. "Soyez bons pour les animaux" implique une conduite de vie qui doit être présente dans tous les cours, tant de biologie que de morale ou de religion.

Celui qui fréquente les animaux, doit également posséder un savoir biologique et technologique approprié. En effet, la plupart des souffrances animales sont, de loin, la conséquence de l'ignorance. Une meilleure connaissance de la biologie et les progrès réalisés e.a. en recherche pharmaceutique, éviteront dorénavant beaucoup de souffrances

chez l'homme et chez l'animal. Les normes exigées pour les soins requis par les animaux doivent être constamment adaptées et améliorées car notre savoir en biologie et en psychologie des animaux ne cesse de progresser.

Le défenseur de la cause animale doit éviter de porter des oeillères et se sentir concerné tout autant par les milliards d'animaux sacrifiés pour la consommation, les centaines de millions d'animaux de compagnie, les millions d'animaux de laboratoire ainsi que par les innombrables animaux sauvages.

Militer en faveur d'un meilleur sort pour les animaux amène inévitablement à se poser la question du bien-être des formes de vies dites "inférieures". Mais qui ose s'aventurer aussi loin dans la pensée? Le sujet ne trouve d'ailleurs pas sa place ici. Rome et Paris n'ont pas été bâtis en un jour.



Comme nous, les animaux invertébrés disposent d'un système nerveux périphérique et central et d'un système hormonal. On leur attribue des sentiments, des vertus et des défauts variés, par exemple, dans les fables de La Fontaine.



PRIX DE LA JEUNESSE 1995 CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

pour des travaux de séminaire
en relation avec un des deux thèmes suivants:

"Soyez bons pour les animaux"
OU
"Le chlore dans la vie quoti-
dienne"

Deux prix de 50.000 FB chacun seront décernés au meilleur travail réalisé sur chaque thème, par un groupe de jeunes, entre 12 et 20 ans, guidé par un professeur. Ceci s'adresse à tous les réseaux d'éducation des niveaux secondaire moyen, technique ou universitaire.

Le travail traitera de l'un ou l'autre aspect des thèmes indiqués.

Le jugement du jury sera basé sur les éléments suivants:

- l'approche éthique
- l'inspiration, c.à.d. l'originalité des idées
- la transpiration, c.à.d. les efforts de travail fournis
- le niveau scientifique, tenant compte de l'âge et du niveau des études
- l'aspect didactique
- les soins apportés à la rédaction, les textes et les illustrations.

Trois exemplaires du travail (texte de 10 et 25 pages éventuellement accompagné d'annexes, tableaux et liste de références) sont à adresser avant le 31 mars 1995 à l'adresse ci-dessous où tout renseignement complémentaire peut être demandé:

Sonja De Nollin, coordinatrice,
Te Boelaarlei 23 2140-Borgerhout Tel.: 03/322.74.69 Fax: 03/321.02.77



en retrospective

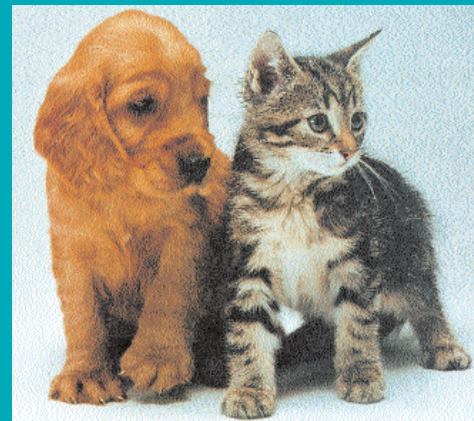
MENS 1,
octobre-décembre 1993

Dossier:
"L'emballage est-il superflu?"



MENS 2,
janvier-mars 1994

**Dossier: "Le chat et le chien
dans l'environnement"**



Numéros à 170 FB
Commande par paiement au
numéro CCP:
000-1610496-05, S. De Nollin,
MENS